

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L’ASTED**

Procès-verbal de la 43 e assemblée générale

**Lundi, le 31 octobre 2016, à 12 h 15**

Centre Mont-Royal, Salon International 1

1. **Ouverture de la réunion**

Le président, monsieur Michel Claveau, déclare la réunion ouverte à 12 h 27.

1. **Constatation du quorum de l’Assemblée générale annuelle**

Le président, monsieur Michel Claveau, constate qu'il y a quorum. Il annonce la tenue de l’assemblée.

1. **Adoption de l’ordre du jour**

L’ordre du jour est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

1. **Adoption du procès-verbal de la 42e réunion générale annuelle de l’ASTED**

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

1. **Affaires découlant du procès-verbal**

 Le président déclare qu'aucune affaire ne découle du procès-verbal de 2015.

Toutefois, il fait un suivi du procès-verbal de 2014 sur la demande de la création d'un Profil des compétences. Un comité a été formé qui aura pour mandat de créer le Profil des compétences qui sera disponible en ligne gratuitement.

1. **Rapport du Président**

Le président, Michel Claveau, présente son rapport aux membres. Il souligne le décès de Onil Dupuis, ancien président de l'ASTED, et dont le travail lui a valu la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour sa contribution exceptionnelle au milieu académique québécois.

1. **Rapport du vérificateur externe**

Monsieur André Coutu, de la firme Coutu Lachance CPE, présente les rapports du vérificateur.

1. **Rapport du trésorier**

Monsieur Jean Chabot présente les rapports aux membres.

1. **Nomination du vérificateur externe**

Il est proposé que la firme Coutu Lachance CPE soit reconduite dans son mandat de vérificateur externe.

Adopté à l'unanimité.

1. **Rapport des sections, comités, groupes ou délégations**

Les rapports des comités, groupes et délégations se trouvent dans le rapport annuel de l'ASTED. Pour toutes questions, les membres peuvent s’adresser directement aux responsables.

Monsieur Michel Claveau remercie les personnes faisant partie des comités pour leur implication.

Les rapports des comités, groupes et délégations sont adoptés à l'unanimité.

1. **Rapport du Comité des résolutions**

Monsieur Gaston Bernier, président du comité des résolutions

*Résolution 42-1 :*

« Le conseil d'administration de l'ASTED adresse ses félicitations aux membres du comité organisateur et du comité du programme du Congrès des professionnels de l'information 2016 pour la qualité et l'importance du travail qu’ils ont accompli. »

La résolution est adoptée à l'unanimité.

*Résolution 42-2 :*

«Le conseil d'administration de l'ASTED remercie les personnes et les organisations participantes du Congrès des professionnels de l'information 2016.»

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. **Résolutions présentées par les membres**

*Résolution 43-3 :*

« Monsieur Gaston Bernier propose de rajeunir le président du comité des résolutions et de créer une relève.»

La résolution est adoptée à l'unanimité.

*Résolution 43-4 :*

« Carole Urbain propose que l'ASTED souligne la Déclaration des bibliothèques québécoises et se porte disponible pour collaborer à la mise en place »

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. **Rapport du Comité d’élection et proclamation des nouveaux membres du Conseil d’administration**

Madame Isabelle Laplante présente, en conformité avec l’article 9 des Règlements et règles administratives de l'ASTED, le résultat des délibérations qui ont eu lieu le 24 octobre 2016 à Montréal, suite à l'appel aux membres qui s'est déroulé du 12 au 30 septembre 2016.

Voici la liste des membres dont le mandat se poursuit :

Jean Chabot

Robin Dumais

Michel CLaveau

Johanne Lalonde

Ci-dessous, la liste des candidatures qui ont été approuvées (reçues et éligibles). Les candidats seront déclarés élus, aux postes de direction et d’administrateurs, lors de la 43e Assemblée générale des membres de l’ASTED inc., dans le respect de l’article 9.5.2 des Règlements de l’ASTED:

**Administrateur 1 :** Sylvain Champagne

**Administrateur 4** : Johanne Mongrain

**Administrateur 6 :** Mireille Laforce

**Administrateur 7 :** Réjean Savard

**Administrateur 8** : Nadia Saif

**Administrateur 10** : Johanne Turbull

 En raison du nombre égal de candidatures par rapport aux postes vacants, ces personnes sont déclarées éluées selon l’article 9.4-1 des Règlements de l’ASTED.

Les nominations sont adoptées à l'unanimité.

Le président remercie Isabelle Laplante.

1. **Dissolution de l’Assemblée générale annuelle**

L’ordre du jour étant épuisé, monsieur Michel Claveau déclare la 43e Assemblée générale annuelle de l'ASTED dissoute à 13 h 16.